

LUCKY LUKE AU CINEMA

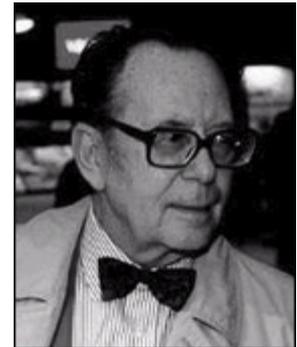
Par Philippe LOMBARD

Avec **Les Dalton** de Philippe Haïm, le personnage de Lucky Luke vient de connaître sa sixième adaptation au cinéma (dont trois dessins animés). Créées par Morris, puis scénarisées par Goscinny, les aventures du cow-boy solitaire ont intéressé les cinéastes et les animateurs, qui se sont cependant heurtés à quelques difficultés.

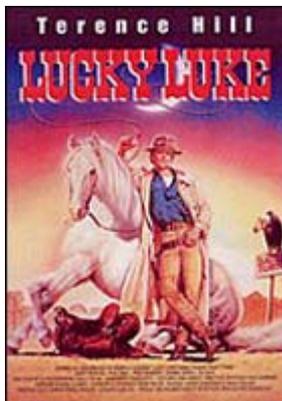


LUCKY LUKE OR NOT LUCKY LUKE ?

En 1983, Morris déclarait : « Faire un film avec un acteur interprétant Lucky Luke me paraît bien difficile. Comment faire passer un personnage dessiné plus ou moins caricatural sous les traits d'un acteur ? » Il faut dire que le dessinateur belge avait, dès sa création, prédestiné son héros au cinéma d'animation, faisant en sorte que les traits et la silhouette du cow-boy solitaire ne puissent pas être trahis par le passage au grand écran. Car l'idée de voir Lucky Luke en *live* n'est pas, en 1946 (année de son apparition dans **Arizona 1880**), tout à fait à l'ordre du jour, tant dans l'esprit du dessinateur que des gens de cinéma. Une adaptation faillit pourtant voir le jour à la fin des années soixante avec un Lucky Luke de chair et d'os et un Joe Dalton incarné par un nain (!). « C'était épouvantable ! » se souvient Morris.



Le réalisateur Jean Girault (**Le Gendarme de Saint-Tropez**) semble partager le point de vue de l'artiste sur la soi-disant impossibilité de représenter Lucky Luke à l'écran, puisqu'il écarte purement et simplement ce dernier de l'adaptation du **Juge**, réalisée en 1971. L'idée semble aberrante sinon audacieuse. Le choix de cet album est cependant réfléchi, car le cow-boy n'a qu'un rôle secondaire, ce qui permet au film de ne pas trop souffrir de son absence. L'histoire est centrée sur le célèbre juge Roy Bean (incarné par Pierre Perret), qui affronte Black Bird (Robert Hossein).



En 1991, l'acteur-réalisateur italien Terence Hill interprète Lucky Luke dans un film et une série télé de huit épisodes. Il contourne le problème de la représentation fidèle du personnage soulevé par Morris en arborant un look totalement différent. Long manteau, chapeau à bords plats, ce Lucky Luke-là ressemble au Terence Hill de **Mon nom est personne**. Mais les caractéristiques du héros sont conservées, ce qui est bien l'essentiel.

Avec **Les Dalton** de Philippe Haïm, la solution retenue est nouvelle mais totalement boiteuse. Lucky Luke n'est ni absent, ni au centre du film, il est relégué au rang de personnage secondaire, laissant, comme le titre l'indique, la part belle aux quatre frères hors-la-loi. C'est cependant la seule fois où le tireur le plus rapide de l'Ouest est représenté tel qu'il est dans les albums (jean bleu, chemise jaune, gilet noir, foulard rouge, chapeau blanc), jusqu'à la mèche et à la cigarette (pourtant remplacée par un brin d'herbe depuis longtemps déjà). L'allemand Til Schweiger campe un Lucky Luke convaincant, plein de charme et d'assurance tranquille. Le problème est qu'il n'apparaît que dans quatre ou cinq scènes, le temps de se battre contre les Dalton puis de les arrêter, ou de jouer aux échecs avec Jolly Jumper. Le déséquilibre qui en découle s'en ressent sur tout le film, qui s'empêtre dans sa fausse bonne idée.



LE COW-BOY QUI AIMERAIT BIEN TIRER PLUS VITE QUE SON OMBRE

Le passage de la BD au cinéma cause souvent des problèmes, que les progrès en matière d'effets spéciaux permettent aujourd'hui (parfois) de résoudre. Mais pour le cavalier de Jolly Jumper, la difficulté se pose au niveau de la vitesse de son tir, qui l'a pourtant rendu si célèbre. « Quand Lucky Luke tire avec une grande rapidité » expliquait Morris, « le mouvement est

décomposé en trois images : 1/ il a le verre à la main. 2/ il tire. 3/ il reprend son verre qui n'a pas eu le temps de tomber. Cette séquence n'est pas réalisable au cinéma. Dans la bande dessinée, une fraction de seconde est décomposée en trois images sur lesquelles on peut s'attarder ; même le ralenti cinématographique ne peut pas donner une telle impression. Pour le premier film de Lucky Luke (NDLA : le dessin animé **Lucky Luke** en 1971), nous voulions réaliser ce gag, nous nous sommes rendu compte que c'était impossible. » Aucune solution ne fut non plus trouvée pour **La Ballade des Dalton** (1978).

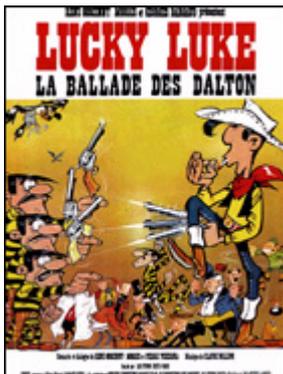
Le problème se pose également sur les films avec acteurs. La rapidité du mouvement ne permet pas une lisibilité suffisante pour être appréciée, malgré la représentation *live*. Des trucs sont donc utilisés, dont le plus efficace n'est pas le moins surprenant. Dans le **Lucky Luke** de Terence Hill, en effet, c'est en rengainant son Colt que le cow-boy est plus rapide que son ombre ! Philippe Haïm opte, quant à lui, pour une solution (une nouvelle fois) inappropriée qui traduit bien sa vision de Lucky Luke. L'ombre est la doublure « perdante » du héros, se prenant les portes là où Luke ne fait que les fermer, recevant des coups sur la tête quand il évite les balles, etc. Une autre scène démontre la défaillance de l'entreprise : au saloon, Lucky Luke se déplace à une rapidité extravagante (traduite par un ralenti à la **Matrix**), afin de verser de l'élixir de vérité dans la bière de Joe Dalton. S'il avait la faculté de se mouvoir à la vitesse de l'éclair, Goscinny en aurait sans doute averti le lecteur...

ALBUM OR NOT ALBUM ?



Avant d'aborder Lucky Luke, Goscinny avait eu l'expérience des films d'animation d'Astérix, avec **Astérix le Gaulois** (1967) et **Astérix et Cléopâtre** (1968). Le premier avait été fait sans l'accord des auteurs (!) à partir d'un album, et donna un résultat médiocre. Le second avait été lui aussi adapté d'une histoire existante mais Goscinny et Uderzo avaient dû rajouter des séquences musicales pour parvenir à une durée minimale.

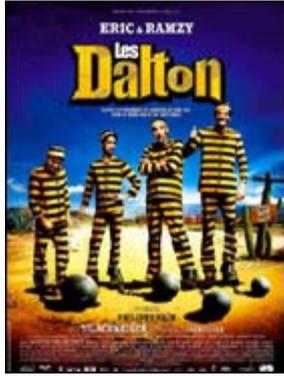
« La première décision qui a été prise concernant le dessin animé **Lucky Luke** » déclare à l'époque Goscinny, « a été de faire un scénario absolument original et inédit et de ne pas reprendre une des histoires ayant déjà fait l'objet d'un album. Cela essentiellement dans le but de produire une histoire dont l'humour soit très directement adapté au dessin animé et de pouvoir ainsi donner à celui-ci un maximum d'efficacité. » Si le scénario est donc totalement nouveau, la fidélité à l'univers de Lucky Luke est assurée par des emprunts aux albums **Les Cousins Dalton**, **Canyon Apache**, **La Diligence**, **Jesse James** et **Le 20^{ème} de Cavalerie**.



Pour **La Ballade des Dalton** (1978), Goscinny imagine une nouvelle histoire originale (dont l'humour noir n'est pas sans rappeler **Le Viager**, qu'il a co-écrit avec Pierre Tchernia) : les Dalton doivent tuer les membres du jury, qui a condamné leur oncle, afin de toucher son héritage. Pour **Les Dalton en Cavale** (1983), réalisé aux Etats-Unis par le studio Hanna-Barbera, trois albums seront mélangés (**Ma Dalton**, **Les Dalton dans le blizzard** et **Les Dalton se rachètent**) pour obtenir un résultat extrêmement fade. Le scénario original est donc la meilleure solution pour les dessins animés, mais qu'en est-il des films *live* ?

Si, comme on l'a vu, **Le Juge** est adapté d'un album, Lucky Luke en a été écarté pour conserver la trame d'un western humoristique. La fidélité à l'univers de Morris et Goscinny ne se pose alors pas vraiment. Le film de Terence Hill est officiellement adapté de **Daisy Town**. Or, cet album (publié en 1983, six ans après la mort de René Goscinny) est l'adaptation du premier dessin animé, **Lucky Luke** (1971). L'ancien partenaire de Bud Spencer a aussi repris des gags du film non reproduits par Morris (comme l'échelle portée à une extrémité par un vieil homme en chaise roulante). Si roublarde soit-elle, cette solution s'avère intelligente car, comme l'a dit Morris, « on a constaté que certains gags qui donnent très bien sur papier tombent à plat à l'écran et inversement, un gag cinématographique risque de ne rien donner à la lecture. » Reprendre une version déjà écrite pour le cinéma limite la casse.

L'histoire des **Dalton** envoie les quatre frères à la recherche d'un sombrero magique, qui leur donneraient d'énormes pouvoirs. Le scénariste Michel Hazanavicius ne s'est pas inspiré d'un album



de Goscinny (malgré des emprunts à *Ma Dalton*, *L'Elixir du Dr Doxey* et *Tortillas pour les Dalton*), ce qui est dommage au vu du résultat, qui louche parfois du côté... d'Astérix ! En effet, les Dalton ingurgitent des potions magiques confectionnées par le Dr Doxey (qui n'est, dans l'album d'origine, qu'un charlatan).

Adapter fidèlement une BD n'est donc pas donné à tout le monde, mais avec trois films réussis (les dessins animés *Lucky Luke* et *La Ballade des Dalton*, et le *Lucky Luke* de Terence Hill), le cow-boy solitaire ne s'en tire pas si mal.

Les propos de Goscinny et Morris sont extraits de « Lucky Luke, histoire d'un dessin animé » (Dargaud, 1971) et de « La Bande Dessinée et le Cinéma » de Jean-Paul Tibéri (Regards, 1981).

Filmographie de Lucky Luke :

Lucky Luke

(titre vidéo : *Daisy Town*)

De Morris, Goscinny et Pierre Tchernia (1971)

Le Juge

De Jean Girault (1971)

Avec Pierre Perret, Robert Hossein, Silvia Monti

La Ballade des Dalton

De Morris et Goscinny (1978)

Les Dalton en cavale

De Morris et Bill Hanna (1983)

Lucky Luke

De Terence Hill (1991)

Avec Terence Hill, Nancy Morgan, Ron Carey

Les Dalton

De Philippe Haïm (2004)

Avec Eric & Ramzy, Til Schweiger, Marthe Villalonga